

1 PROGRAMME DE MASTER

5 UNIVERSITÉS

LANGUES : FRANÇAIS ET ANGLAIS

DIPLÔME MULTIPLE

La date limite pour les bourses est le 17 mars 2019,
et pour les étudiants autofinancés, le 16 juin 2019.

**POSTULEZ DÈS
AUJOURD'HUI ET DEVEZ
UN EXPERT EN
PATRIMOINE !**

**Pour plus d'information, veuillez
visiter notre site web ou contacter
le Secrétariat TEMA+.**

www.mastertema.eu



UNIVERSITAS CAROLINA
PRAGENSIS



L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN
SCIENCES SOCIALES



UNIVERSITÀ
degli STUDI
di CATANIA



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



World
Heritage
Centre



Contactez-nous

ELTE BTK Atelier
1088 Budapest
Múzeum krt. 6-8.
Tel/fax: +36 1 485 52 00/5234
E-mail: secretary@mastertema.eu



**Territoires Européens
Patrimoine et Développement**

Master Conjoint Erasmus Mundus



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

NOTRE PATRIMOINE :
QUAND LE PASSÉ
RENCONTRE L'AVENIR



BIENVENUE DANS TEMA+ !

D'une durée de deux ans (120 ECTS), le Master Conjoint Erasmus Mundus TEMA+ propose d'analyser la présence croissante et l'importance du patrimoine culturel dans le contexte européen en utilisant des approches multinationales, interdisciplinaires et de l'interprétation critique qu'aucun master ne propose en Europe. Le Master TEMA+ est assuré par le consortium des universités suivantes :

Université Eötvös Loránd de Budapest, Hongrie
École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, France

Université de Catane, Italie

Université Charles de Prague, en République tchèque

Université Laval de Québec, Canada

en coopération avec le Label du patrimoine européen (EHL) et différents organes de l'UNESCO.

Exigences

L'accès au Master Conjoint Erasmus Mundus TEMA+ est ouvert à des étudiants titulaires d'un diplôme (BA/BSc /180 ECTS ou MA/MSc/120ECTS ou d'un titre équivalent) en histoire, géographie, philosophie, anthropologie, ethnographie, sociologie, histoire culturelle, urbanisme, architecture, histoire du nationalisme, relations internationales, droit, économie, administration et en d'autres domaines. La sélection des étudiants se fera sur la base de l'excellence académique et de la maîtrise de l'anglais et du français, les cours étant dispensés dans ces deux langues. Les étudiants poursuivent leurs études dans deux universités partenaires au moins. Après un semestre passé ensemble (semester 1) à l'Université Eötvös Loránd (ELTE) et la mobilité est obligatoire en semestre 2-3 et 4 dans l'une des quatre universités partenaires.



Diplômes

Les diplômés du Master TEMA+ obtiennent un diplôme double ou multiple (selon la mobilité) avec le supplément au diplôme, leur permettant de travailler comme les professionnels du patrimoine européen au sein des institutions chargées de la culture, du développement urbain et de l'aménagement du patrimoine et territoire au niveau local, régional, national et européen ou dans les instituts de recherche.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité pour l'année universitaire, incluant également une couverture sociale totale, sont de 3.000 € pour les étudiants d'un pays du programme Erasmus +
6.000 € pour les étudiants de pays partenaires.

Candidature

La date limite pour les bourses est le 17 mars 2019, et pour les étudiants autofinancés, le 16 juin 2019.

Un dossier de candidature (incluant un formulaire de candidature) doit être rempli sur le site www.mastertema.eu et un dossier complet doit être envoyé par la poste au Secrétariat TEMA+ avant les dates limites (le cachet de la poste faisant foi). Les candidats présélectionnés seront interviewés par téléphone ou Skype en anglais et en français par un membre du Conseil Pédagogique.

Plus d'informations sur le processus de la candidature et le dossier de candidature : www.mastertema.eu.

Il n'y a pas de frais de dossier applicables à la candidature au Master TEMA+.

Bourse d'Erasmus Mundus

Le programme Erasmus Mundus offre une bourse aux étudiants excellents des pays partenaires et des pays du programme Erasmus + qui comprend : le coût total du programme d'études (incluant les frais de scolarité et une couverture sociale totale), les frais de voyages et d'installations, et une allocation mensuelle de 1 000 €. Ces allocations couvriront les frais de la vie quotidienne. En tant que non boursier Erasmus Mundus, les étudiants peuvent bénéficier d'autres bourses d'études.

Pour les informations supplémentaires sur les autres bourses d'études et des critères de la sélection, veuillez consulter le site web de Master TEMA+.